

## Réunion publique du Conseil de quartier Place des Fêtes Mercredi 17 février 2010 - Ecole élémentaire Eugénie Cotton

- Réunion animée par Halima JEMNI, déléguée du Maire pour le quartier Place des Fêtes
- Intervenants : La Poste, représentée par Mme REY, directrice de la Plateforme de Préparation et Départ du Courrier-Villette ; et M. HENRY, directeur des relations clients Paris-Nord.

### Concertation sur le service de la Poste

L'objectif de la réunion est de recueillir les attentes des habitants en matière de distribution du courrier, un questionnaire papier leur est remis. Il est également disponible sur internet. Les résultats au niveau national seront communiqués en juin.

#### Présentation de la PPDC-Villette :

Dans le 18<sup>ème</sup>, boulevard de la Chapelle, ses 160 salariés sont chargés de relever les boîtes aux lettres des 19<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> arrondissements ainsi que d'une partie des 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>. Le courrier des entreprises et sociétés y est oblitéré et transmis pour arriver le lendemain.

Au niveau national, le groupe « La Poste », société anonyme à capitaux publics depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, emploie 280000 personnes.

#### Questions/remarques :

- *Pourquoi de nombreuses adresses du quartier ont-elles été modifiées (complétées par des lettres par exemple) ?*

Auparavant, les gardiens étaient chargés de la distribution du courrier mais leurs postes ont été supprimés dans certains grands ensembles. Les adresses comportant plus de 40 boîtes aux lettres ont été scindées en plusieurs pour faciliter la distribution par le facteur.

- *Au bureau de poste de la Place des Fêtes, automatisation importante (affranchissement, monnaie...) qui pose parfois des difficultés à l'utilisateur.*

La présence d'automates vise à réduire l'attente aux guichets. L'amplitude des horaires d'ouverture de certains bureaux a été allongée, notamment, Place des Fêtes, ouverture jusqu'à 20h.

- *Certes, de gros efforts ont été faits dans ce bureau de poste au niveau de l'attente. Mais les personnes âgées déplorent l'absence de bancs.*
- *Il n'est plus possible d'acheter des timbres au bureau de tabac.*

Possibilité d'en commander au facteur qui les apporte le lendemain.

- *Il est très fréquent que le facteur ne monte pas les recommandés même lorsque les gens sont chez eux.*

Les facteurs sont tenus de se présenter pour les recommandés. En cas d'absence ou de réclamation, on peut appeler le **service consommateurs au 36 31**. Les réclamations sont redirigées vers Dominique MERRIEN, sa directrice. Il est possible grâce à ce service de demander une deuxième présentation en cas d'absence lors de la remise d'un recommandé.

- *Les habitants aimeraient une plus grande stabilité des facteurs, les tournées n'étant pas toujours assurées par le même.*

Les facteurs sont titulaires de leur tournée mais sont remplacés en cas d'absence pour congés ou maladie, ce qui décale parfois les tournées.

- *De quelle manière la Poste s'implique-t-elle dans une démarche de développement durable ?*

Utilisation de papier recyclé, voitures électriques. Une réflexion est engagée sur le recyclage des batteries.

### Bilan de la fête des Lumières

Organisée le 11 décembre 2009 par le Conseil de quartier sur la Place des Fêtes, à côté de l'arbre magique, cette fête a remporté cette année un bon succès, notamment grâce à la présence d'une batucada qui a joué et défilé sur la place, suivie par les jeunes habitants du quartier. Le centre d'animation a contribué à la fête en proposant des pâtisseries fabriquées par les enfants. Participation de Francis, du café « La Terrasse » qui a préparé le vin chaud. Le soutien logistique de la Mairie a joué dans la réussite de la fête.

Cependant, des améliorations peuvent encore être envisagées pour l'an prochain, notamment sur ces points :

- Obtenir un soutien plus large et plus appuyé des commerçants du quartier, et pas uniquement de la place,
- Débuter l'organisation le plus tôt possible,
- Partenariat avec la RATP pour la décoration de la station,
- Nécessité de développer les illuminations, l'arbre magique n'étant pas assuré d'être là l'an prochain.

Les financements des décorations sont pris en charge à 50% par l'association des commerçants et à 50% par la Mairie.

#### Remarque :

L'association « Kiosquorama » organise des animations musicales dans le square Maillet.